

Procès-verbal de la 2^{ième} réunion de l'équipe du CÉTIL 2018 Tenue le mercredi 18 septembre 2018 au Cégep du Vieux Montréal, 255, rue Ontario Est, à Montréal (Québec)

Étaient présents:

Miguel Bellerose
Gabrielle Laplante
Anne Dumberry
Philippe-Olivier Adam
Gabriel Tailly
Guillaume Lallier
Annie Thériault

Se sont excusés:

Secrétaire : Gabrielle Laplante

Animateur : Annie Thériault

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion débute à 15h39. Il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Nous adoptons l'ordre du jour. À l'U

3. Qu'est-ce que vous attendez du CETIL

Guillaume s'attend à ce que tout le monde soit présent durant l'année complète du mandat dans le CETIL. De plus, il s'attend à ce que de la documentation pertinente pour l'année prochaine soit prévue. Philippe-Olivier s'attend à s'impliquer dans le CETIL. Anne s'attend à ce que le CETIL fonctionne mieux que l'année précédente. Gabrielle s'attend à ce que les finances du CETIL s'améliorent. Miguel s'attend à ce que les gens de la technique hors ceux du CETIL s'impliquent. Gabriel s'attend simplement à assister aux réunions et participer dans le CETIL. Annie s'attend à ce que tout le monde reste dans le CETIL afin de ramener la bonne réputation du CETIL tout en ayant des documents clairs et accessibles.

4. Lecture du procès-verbal du 12 septembre

Gabrielle fait la lecture du procès-verbal.

Annie propose d'adopter le procès-verbal du 12 septembre. Philippe-Olivier appuie.

5. Suivis du procès-verbal

Guillaume s'est informé pour le babillard auprès de François Dulude. François Dulude nous conseille d'aller voir un graphisme tout dépendant du format dans lequel vient le logo. Il suggère de se renseigner sur les possibilités pour le logo et d'ensuite faire un vote et adopter un nouveau logo.

6. CÉTIL pour les nuls et charte

Annie explique que la charte doit être modifiée suite aux changements des propositions de projet de 500\$ et plus qui doivent être communiqués aux étudiants de la technique avant de prendre une décision et d'accepter le projet.

7. Parlons des différents postes

7.1 Président

Pas de question pour la présidente Annie.

7.2 Vice-président

Guillaume nous parle de la demande de subvention obtenue de 921,13 \$.

7.3 Secrétaire

Annie demande à la secrétaire Gabrielle si elle a des questions. Gabrielle n'a pas de question

7.4 Projet interne

Philippe-Olivier veut avoir accès au logo. Annie va lui fournir le logo grâce au Google drive. Philippe-Olivier s'interroge sur la vente de chandail. Annie explique qu'il doit avoir une soumission de 3 compagnies avant que l'on puisse en voter une. Une journée de vente de vêtement est ensuite organisée. Guillaume propose de faire les commandes de vêtement en ligne au lieu de les faire papier. Philippe-Olivier voudrait réserver l'exode pour l'activité karaoké. Guillaume propose de faire le karaoké 1 fois aux 2 semaines. Guillaume propose à Philippe-Olivier d'aller réserver l'exode pour un mois et de vérifier les disponibilités. Guillaume fait un point information : le permis d'alcool est de 15\$ pour avoir accès à la bière au vin blanc et rouge tu dois avoir un RACA avec cela qui est 6\$ par heure. Si on veut de l'alcool de l'extérieure le permis est de 88\$ par jour et tu dois quand même avoir un RACA 6\$. Les gens de 18 ans et moins peuvent venir à l'évènement, mais ne peuvent pas boire. Les permis d'alcool se terminent à 10h00 il n'y a plus d'alcool qui se vend. À 11h00 il ne doit plus avoir de participants dans la salle excepter les organisateurs pour le démontage sinon tu paies des frais de sécurités. Maude Lemire et Philippe Bernier s'occupent des réservations de salle et évènement dans le Cegep. Philippe-Olivier propose d'organiser un repas-partage à Noël. Philippe-Olivier suggère que l'activité karaoké soit le mardi à 18h00 l'entrée sera gratuite et on vendra de l'alcool. La première journée karaoké sera sûrement le 2 octobre.

7.5 Projet externe

La première activité proposée est une soirée de jeux de société au Randolph. On doit avoir 40 personnes minimum pour avoir le 2e étage jusqu'à 10h30 par la suite le bar peut amener d'autre client en haut. Cela coûte 158,57\$ au total pour 40 personnes. Si nous sommes 80 personnes nous avons l'étage au complet sans possibilité d'autres clients le prix total pour cette option est de 264,44\$. Le bar est disponible seulement les mardis entre 19h00 et 24h00. 10-15\$ à payer à l'entrée. On ne possède aucun rabais d'alcool présentement on se fait seulement du revenu sur les pintes d'alcool. Pour 50 pintes et moins, on se fait 50 sous la pinte à 120 pintes et plus c'est 1,50\$ la pinte. Il n'y a pas d'animateur pour cette soirée, mais il nous donne une formation pour que l'on anime nous-mêmes la soirée. L'objectif de ce projet était à la base de faire de l'argent pour le CETIL, mais ce projet n'est pas très rentable. Le deuxième projet est un laser tag à Montréal au marché central dans Parc-Extension cela serait fait le weekend. Nous avons toute la salle réservée pour 900\$ +200\$ l'heure supplémentaire les taxes ne sont pas incluses et cela tombe à 1030\$ avec taxes pour 3h00 à 40 personnes. Cela fait 25,70\$ par personne. On ne connaît pas la capacité maximale de l'établissement. L'activité pourrait se dérouler durant la semaine de relance. L'évènement doit être promu. Annie propose de faire une fiche d'inscription et de cueillir l'argent d'avance. Gabriel propose de vendre les billets 2,50\$ de plus pour ce faire du profit aux personnes de la technique et 7,00\$ de plus aux personnes de l'extérieur. De plus, une commandite de nourriture pourrait être trouvée pour nourrir tous les participants. Ce point devra être voté et publier aux gens de la technique en effectuant un sondage qui doit être voté à 10% et plus. Guillaume et Annie proposent de faire l'activité un soir de semaine. Anne propose de le faire dans la journée du vendredi 12 octobre 18h00 à 21h00 suivie d'un party. Philippe-Olivier explique que seulement 35 joueurs peuvent jouer en même temps. Guillaume propose de faire un tournoi afin d'attirer plus de monde en faisant des équipes et d'alterner les tours de jeu afin de prendre des pauses. L'équipe gagnante gagne un pichet gratuit à la petite grenouille. Les TIL payeraient 15\$ pour 3 parties et les gens de l'extérieur 20\$ pour faire du profit. Le prix de base est de 12,50\$ tout cela pour 72 personnes inscrites. Annie propose de faire l'affiche, car Gabriel n'est pas très à l'aise de la faire. Anne se propose aussi pour faire l'affiche Annie délègue donc la tâche à Anne. Guillaume propose de faire un évènement Facebook et de publier sur le babillard. Guillaume propose de vérifier s'il est possible d'avoir une commandite ou des cadeaux de la part du laser tag avant de publier les informations. Guillaume se demande combien de matchs exacts on possède dans le 3h00 de jeux. À vérifier s'il est possible d'amener de la nourriture ou vendre de l'alcool. Guillaume propose de faire la vente de billet en ligne. Miguel devra promouvoir l'évènement. Le troisième évènement est une visite guidée de Montréal un weekend pour tous les étudiants de la technique. Le prix est de 10\$ pour la journée et le repas à leurs frais. Toute fois il y a possibilité de commandite. Tout le monde se rejoint à la station Atwater le matin. On peut faire un bulldog couleur dans le métro. On s'en va ensuite au marché Atwater ou on achète notre

lunch. On peut faire un pic Nic dans un parc. Guillaume propose de faire ça un dimanche et d'aller au mont royal. On prend ensuite l'autobus ou le métro jusqu'à la station McGill et on fait un rallye, il y aura aussi des prix à gagner. On soupe ensuite au resto et on découvre la ville de nuit soit les bars. Anne propose que l'on visite le chinatown et le vieux Montréal. Annie propose finalement de faire la découverte de Montréal le 12 octobre à partir de 11h00 et de faire l'activité laser le 16 novembre à 18h00. Tout cela reste à confirmer, Annie a signé un contrat avec la petite grenouille qui inclus 3 partys à la petite grenouille pendant l'année il nous fournisse 2 boissons gratuites par personne et on fait du profit sur les billets que l'on vend. Le party d'Halloween est à la petite grenouille si nous sommes plus de 100 personnes nous avons le bar pour nous, sinon il laisse entrer d'autres clients. Annie va transférer le contrat à tout le monde et surtout Gabriel qui s'occupe des projets externes. Philippe-Olivier se demande si l'on peut trouver une plateforme en ligne ou l'on peut faire toutes nos ventes de billets. Guillaume propose que les dépenses associées au RACA bière permise de vente d'alcool que cela soit appuyer a l'U. Miguel appuie.

7.6 Communication

Annie montre le drive à tout le monde. Annie propose que chaque personne fasse le ménage dans son dossier drive en fonction de son poste. Guillaume propose d'avoir des items spécifiques à que l'on transmet chaque année et d'autre item autre. Annie explique à Miguel qu'il peut trouver plein d'information dans le drive. Annie montre aussi le site internet du CETIL à Miguel.

7.7 Trésorier

Anne se demande comment faire les documents. Annie lui répond qu'il n'y a pas de formes précises.

8. Babillard

Annie propose d'ouvrir un concours pour faire un croquis du nouveau babillard GIL. Gabrielle appuie.

9. Calendrier officiel du CETIL

Annie va le mettre à jour et le publier. Miguel doit aussi s'occuper de mettre le calendrier sur la page Facebook du groupe CETIL. Début du concours lundi le 24 septembre pour le dessin du babillard et la fin du concours le 5 octobre.

10. Enveloppe à suggestion

Po suggère de faire une boîte à suggestion et de faire un formulaire de proposition d'activité qui sera déposer prêt de la boîte ou sur le babillard.

11. Casier + code courriel

Annie explique que le CETIL possède 2 casiers elle remet une feuille avec les codes.

12. Projet de Valérie Gagnon Bart

Annie explique le projet de Valérie Gagnon Bart qui fait son stage humanitaire la session prochaine donnera des cours d'espagnol tous les jeudis au 2.07 a partir 4 octobre 18h30.

13. Projet de Michael Lefrançois

Nous lisons le projet de Michael Lefrançois qui fait une tournée party sans dérapier sur la sensibilisation de la consommation d'alcool. Ce projet pourra être publié sur le CETIL. Le projet propose que 100\$ soit donné à l'école lorsqu'il y a une grande participation. Guillaume propose que l'on donne 50\$ au CETIL et 50\$ à celui qui animera l'évènement. Annie propose de vérifier cette activité au prêt de Michael pour les informations manquantes. Miguel appuie. Annie va s'informer.

14. Disponibilités de chacun

Toutes les réunions sont prévues pour le mercredi. Les tables de concertation sont le mercredi donc guillaume manquera de temps en temps des réunions. Un fichier Excel sera fait pour avoir les disponibilités de tous les mondes.

15. Varia

16. Chanson TIL

Miguel aimerait qu'il y ait une chanson de technique. Annie propose que Gabriel écrive la chanson.

17. Activité

Nous parlons du projet de Anne. Il est suggéré qu'il fasse aux mêmes leur levé de fond. Guillaume propose qu'on leur alloue tout de même un montant. Le budget alloué pour son projet sera discuté à la prochaine réunion.

18. Levée de la réunion

19. Prochaines rencontres

Mardi 25 septembre à 18h00

15.1 Tâches de chacun

Les tâches d'Annie sont d'envoyer le contrat de la petite grenouille à tout le monde, faire le ménage des casiers, de publier le calendrier, de faire l'ODJ, faire le ménage du drive, réactivé la page Facebook et parler avec Michael Lefrançois. Miguel doit faire le ménage du drive, publier l'évènement pour le tour de Montréal, lancer le concours du babillard (avant lundi le 24) et travailler le site web. Anne doit préparer les documents pour commencer les comptes. Guillaume doit supporter Gabriel et regarder pour la plateforme de vente de billet en ligne gratuite. Philippe-Olivier doit aller voir Julie pour le logo, écrire le message pour le concours du babillard, aller voir Guillaume pour la

RACA, organiser la vente de vêtement et organiser le karaoké. Gabriel doit appeler laser game évolution pour les informations du prix de l'alcool et lunch, chercher commandite pour le lunch de la visite guider et autre commandite, s'informer pour le party Halloween. Gabrielle doit mettre le PV 12 et 18 dans le drive, elle doit envoyer le PV du 12 et du 18 à l'AGE CVM et Dominique Devost et mettre les taches de chacun dans un document drive.

20. Levé de la réunion

Annie propose la levée de la réunion. Guillaume Appuie. Fin de la réunion à 18h08

Gabrielle Laplante

Gabrielle Laplante,
Secrétaire